



# ACTUALITE ET THEMES RECURRENENTS DE LA FISCALITE DU PATRIMOINE

**Jeudi 12 mars 2026 de 14h00 à 18h00 à PARIS**

En présentiel, à la Maison du Barreau, 2, rue de Harlay, Paris

**Organisée par la Commission Fiscalité du patrimoine de l'IACF**

**Rediffusion organisée** les 18 et 19 mars 2026 de 17h00 à 19h00

La Commission Fiscalité du patrimoine de l'IACF vous propose une analyse approfondie des dernières réformes législatives, incluant un décryptage de la loi de finances 2026 et des mesures phares de fin d'année 2025. Comment ces évolutions, notamment celles issues de la loi de financement de la Sécurité sociale et du CDHR, influencent-elles la fiscalité du patrimoine ? Explorez les enjeux de la transmission familiale à travers une étude des décisions jurisprudentielles récentes et maîtrisez les restructurations patrimoniales et les opérations sur capital.

Animée par **Stéphanie AUFERIL**, coprésidente de la commission, **Emmanuel BIGARRE**, **Eric CHARTIER**, **Caroline EMERIQUE**, **Olivier JANORAY** et **Béatrix ZILBERSTEIN**, avocats membres de l'IACF.

**Validation de 4 heures au titre de la formation continue des avocats**

#### **TARIFS PRESENTIEL**

**Adhérent** : 130.00 € TTC (108.33 € HT)

**Non adhérent** : 250.00 € TTC (208.33 € HT)

#### **TARIFS REDIFFUSION**

**Adhérent** : 220.00 € TTC (183.33 € HT)

**Non adhérent** : 350.00 € TTC (291.67 € HT)

**Inscriptions** sur [www.iacf.fr](http://www.iacf.fr) avant le 11/03/2026  
Nombre de places limité.

**Contact** : 01 42 60 10 18 ou [contactiacf@iacf.fr](mailto:contactiacf@iacf.fr)

**Conditions générales de vente** sur le site.

# PROGRAMME DU PRESENTIEL

13 h 30 Accueil des participants

14 h 00 Début de la conférence

## Thème 1 Actualité législative

- Décryptage de la loi de finances pour 2026
- Retour sur l'actualité de fin d'année 2025 : loi de financement de la sécurité sociale, CDHR

## Thème 2 Transmission du patrimoine familial : Analyse des décisions récentes et bonnes pratiques

- Renonciation à succession et représentation fiscale : quel traitement fiscal pour les représentants ?
- Jurisprudence récente sur la déductibilité des dettes successorales
- Usufruit successif : qualification et restitution des droits
- Autres actualités en matière de fiscalité successorale

## Thème 3 Restructurations patrimoniales et opérations sur capital

- Actualités sur les opérations 150-0 B ter CGI : apports et réduction de capital
- Opérations de réduction de capital : qualification des revenus et imputation des moins-values
- Quelques cas d'abus de droit

## Conclusion / Echanges

18H00 Cocktail

**Objectifs de la formation** : Actualiser vos connaissances sur l'actualité en matière de fiscalité du patrimoine, afin d'appuyer votre pratique professionnelle quotidienne.

**Public** : Avocats fiscalistes, conseils et fiscalistes en entreprise, adhérents et non-adhérents de l'IACF.

**Prérequis** : Avoir une bonne maîtrise en matière de la fiscalité du patrimoine.

**Modalités techniques** : Salle adaptée avec vidéo-projection et connexion wifi / Accéder à un ordinateur avec une connexion internet de qualité. Réception par email du lien permettant la connexion à la visioconférence grâce à votre email d'inscription

**Modalités pédagogiques** : Formation inter-entreprise. Essentiellement par présentations magistrales.

**Modalité d'évaluation** : Evaluation du contenu et de la qualité de la formation en fin de séminaire.

**Modalité de suivi** : Une attestation de présence vous sera délivrée validant les heures de formation au titre de la formation continue des avocats. Votre attestation sera disponible sur votre compte d'inscription en ligne.

**Prise en charge** : Les heures de formation dispensées par l'IACF sont validantes au titre de la formation continue des avocats. En revanche, les formations de l'IACF ne peuvent pas être prises en charge par les fonds dits mutualisés dans le cadre de Qualiopi.